

Dans ce numéro

- Page 1 et Page 2 **Le Parc du Brûlet**
- Page 3 **Brèves et Potins**
VIE ASSOCIATIVE : L'AGUPE
- Page 4 **Les Manifestations**
Adhérer – Soutenir

Avril 2008 — Numéro 14

Photos : COMITE DE QUARTIER — AGUPE



Le Parc du BRÛLET

Lieu de promenade et de détente apprécié de tous, cet espace naturel possède une histoire et des caractéristiques que nous nous proposons de mieux vous faire connaître.

Dans les années 70, une Zone d'Aménagements Contrôlée (ZAC) prévoit avec 750 logements d'urbaniser la totalité de deux vastes propriétés : la propriété Sibille et celle de l'école tenue par la mission franco-canadienne.

L'opposition de fidéiens et les actions de l'AGUPE permirent de limiter l'urbanisation à la réalisation des immeubles de la Calmeraie et à la zone de bureaux du Green Chavril.

D'autre part, une partie des bâtiments de l'école reste encore utilisée par la congrégation des Oblats.

L'espace naturel restant a été acquis par 3 collectivités qui en sont toujours propriétaires : le Conseil Général (zone de 1,4 ha où sont plantés les mûriers), le Grand Lyon (1,8 ha) et la commune (3 ha).

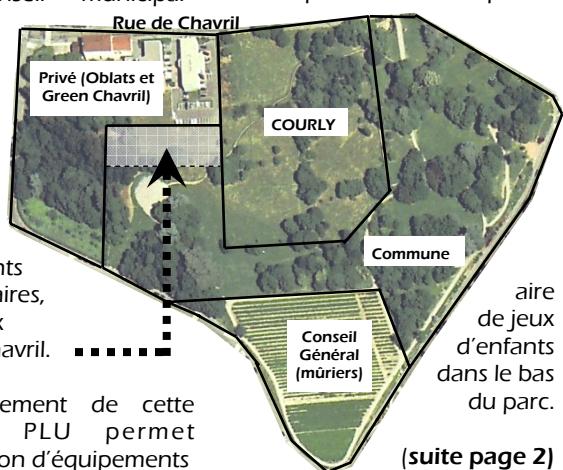
En 2004, au moment de la transformation du Plan d'Occupation des sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU), des inquiétudes étaient nées au sujet de la parcelle du Grand Lyon (voir le N° 7 de QUARTIER LIBRE de novembre 2004). Le calme est désormais revenu et rien n'a été modifié, mais l'aspect général du parc peut encore évoluer.

En effet, la structure juridique de la ZAC n'est toujours pas close et le Grand Lyon n'a jamais officiellement précisé ses intentions à propos de sa parcelle.

Le Conseil municipal de S^e Foy a récemment acquis une parcelle de 2 700 m², prévue à l'origine pour la construction de 2 bâtiments supplémentaires, derrière ceux du Green Chavril.

publics ou d'intérêt collectif.

C'est l'occasion de renouveler notre proposition de 2004 de créer un Centre de Loisirs pour l'accueil des enfants hors du temps scolaire ainsi qu'une



Le Parc du BRÛLET



Les Mûriers de l'INRA

La parcelle située au Sud-Est du parc et appartenant au Conseil Général est mise à la disposition de l'Unité Nationale Séricicole de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) depuis une vingtaine d'années.

Sur ce terrain de 1,4 hectare, on trouve d'une part une collection de 70 variétés de mûriers et d'autre part les arbres nécessaires aux besoins de l'élevage de vers à soie de l'Unité Séricicole.



Les travaux en génétique moléculaire de l'Unité Séricicole basée à la Mulatière s'orientent dans 3 directions :

- la transgenèse : par des modifications génétiques, il s'agit d'obtenir des vers à soie capables de produire un fil possédant les qualités de résistance mécanique exceptionnelles du fil d'araignée (il est en effet plus facile de dévider un cocon de ver à soie que de traire une araignée !),
- par les mêmes méthodes, la production de protéines d'intérêt biomédical,
- différentes études génomiques ayant des applications en agronomie dans le domaine des insectes ravageurs des cultures.



L'Aqueduc du Gier

La curiosité historique du parc est le canal souterrain de l'aqueduc romain du Giers visible à l'angle des rues et Nicolas Berthet.

Cet aqueduc, long de 86 km et à 90 % enterré, amenait jusqu'à la ville romaine de Fourvière, à 300 m d'altitude l'eau captée à 400 m à St Chamond.

Seule la très légère pente de l'aqueduc (1 mètre par kilomètre) permettait à l'eau de circuler, le canal franchissant plusieurs vallées sur des ponts siphon comme ceux de Beaunant ou de St Just.



Les richesses botaniques

En 1976, l'AGUPE (voir présentation de cette association en p. 3) fait réaliser dans le parc une étude botanique qui révèle la présence de spécimens rares : *Ginko Biloba*, *Glédischia Triananthos*, *Quercus Ilex* (chêne vert) et *Cladastis Lutéa*.

En tout, 337 arbres représentant 44 espèces différentes sont dénombrés. Parmi les plus représentées, on note 55 sycomores, 35 frênes, 19 robiniers et 24 arbres fruitiers dont des cerisiers qui font la joie des enfants du quartier !



Plusieurs majestueux cèdres (de l'Atlas et du Liban) atteignent jusqu'à 20 mètres de hauteur et presque 2 m de diamètre, le « record » étant atteint par un tilleul de 3 m de diamètre.



Beaucoup de ces arbres ont aujourd'hui atteint un âge de 100 à 150 ans.

Cet inventaire, réalisé avant les premiers travaux de la ZAC, s'est sans doute appauvri car certains arbres sont morts. Les quelques plantations effectuées par la commune n'ont pas compensé ce déficit !



Le parcours de santé

Le parcours de santé installé par la commune il y a une vingtaine d'années n'a jamais été véritablement entretenu et mériterait pour le moins un rafraîchissement !



Il en va de même pour l'entretien insuffisant de la parcelle du Grand Lyon, à moins qu'il ne s'agisse d'un choix de fauchage raisonné destiné à favoriser la biodiversité...



Le bon usage du Parc

Nous ne devons pas oublier pour autant que les utilisateurs ont une part de responsabilité dans le respect des lieux.

Au risque de passer, une fois de plus, pour des empêcheurs de crotter en rond, nous rappelons aux propriétaires d'animaux que les déjections leur appartiennent aussi et qu'il leur incombe d'en assurer l'évacuation par tout moyen à leur convenance...

La Loi impose par ailleurs que les animaux soient tenus en laisse en permanence dans les espaces publics.

Pourquoi ne pas envisager la création d'un espace clos réservé aux chiens ?

Pascal BOUVIER

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'association AGUPE pour les informations concernant l'historique et l'inventaire botanique du parc ainsi que le Directeur de l'Unité Séricicole de l'INRA pour celles concernant les activités de ce laboratoire.

BREVES ET POTINS

Foot synthétique

La commune a approuvé la construction imminente par la Fédération Française de Football d'un mini terrain synthétique en libre accès à proximité de l'école Paul Fabre.



Zone interdite

Tous les accès à la copropriété des Provinces devraient prochainement être fermés par des barrières.

Si l'on comprend la gêne occasionnée par les stationnements anarchiques lors des entrées et sorties d'école ou pendant le marché, il n'est pas interdit de penser non plus que ces aménagements sécuritaires ne favoriseront pas vraiment la convivialité !

Sixième sens ... interdit ?

La construction en cours de deux immeubles dans l'ancienne propriété BIROT, derrière BP, n'est pas sans poser plusieurs problèmes :

Piétons, circulez, y'a rien à voir...



Rendez visite au site internet du Comité de Quartier
<http://www.quartierlibre.org>

VIE ASSOCIATIVE



AGUPE

L'AGUPE, l'association de défense de l'environnement de Sainte-Foy, a fêté en 2006 ses 30 ans...

Une longévité appréciable. Elle se caractérise depuis le début par une relative polyvalence :

Urbanisme et Protection de l'environnement, bien sûr, mais aussi Déplacements Urbains, surtout depuis 1996, et maintenant lutte contre l'effet de serre et problèmes énergétiques.

L'AGUPE, bien qu'agrée depuis 2000 au plan intercommunal, est essentiellement tournée vers Sainte-Foy-lès-Lyon, où elle essaie de conjuguer la prise en compte globale et l'application locale.

Elle a adhéré dès le début à l'UCIL, très vite à la FRAPNA, en 1990 à la FAPPO contre le TOP, en 1997 à DARLY pour les Déplacements Urbains, plus récemment au CORA. En effet, l'association a toujours estimé ne pouvoir vivre isolée...et certains sujets demandent un horizon très élargi.

L'AGUPE est à l'origine du profil actuel de la commune, avec près de 25 % d'espaces naturels protégés : les balmes de

l'Yzeron et de la Saône, le vallon des Raizes, les bois de la Bachasse (Espace Naturel Sensible n° 40)...le parc du Brûlet...

Avec plus de 270 adhérents, et une subvention municipale minime pour préserver son indépendance, l'association peut développer des actions diverses d'animations, de sensibilisation, de proposition, de participation et de surveillance... et au besoin de contestation !

Actions d'animations : elle participe à l'organisation de " Nature en Fête " depuis sa création en 2000. Elle y suit en particulier le pôle associatif et met en place les sorties pédestres...

Elle travaille avec le Conseil Municipal des Enfants : découvertes du terrain, nettoyages, projets...

Actions de sensibilisation, surtout depuis quelques années. Elle a ainsi abordé successivement :

- La lutte contre l'ambroisie.
- Le compostage. Ainsi, la commune a été incluse dans les communes-test du Grand Lyon.
- "Jardinons naturel", utilisons moins de pesticides dans la nature", avec les Jardins familiaux.

Actions de propositions : sentiers publics en ceinture verte, itinéraires communaux

Vous êtes responsable d'une Association du Quartier et vous souhaitez la faire connaître. Cette rubrique vous est ouverte. Ecrivez-nous ou laissez un message : journal@quartierlibre.org

de promenade. Un guide a été publié par la municipalité en 2006 avec la collaboration de l'AGUPE. Mais il s'agit aussi de mieux prendre en compte les piétons, les vélos, de promouvoir les zones 30...et les transports publics...

Actions de participation : enquêtes publiques, examen des permis de construire...

Contestation : Plusieurs recours en tribunal administratif ont été gagnés, d'autres perdus (Brûlet) !

Terminons par l'effort d'information fait par l'AGUPE :

• La MINIGAZETTE est distribuée chaque année aux 10000 foyers fidésiens.

• Pour les adhérents, plusieurs fois par an, des LETTRES et des DOSSIERS de l'AGUPE. Ainsi, le dernier dossier est consacré aux déplacements urbains.

Pas de doute, les préoccupations environnementales se renforcent et se diversifient... effet de serre, économies d'énergie, déchets... Il faudra suivre !



Résultats des élections municipales

	Bureau	Inscrits	Votants	CASTRIGNANO	COSSON	CHAPAS	ISAAC-SYBILLE
PREMIER TOUR	14 H. Lebert	1031	62,4 %	93 14,9 %	84 13,4 %	286 45,8 %	162 25,9 %
	15 Grange-Bruyère	658	68,1 %	94 21,2 %	72 16,2 %	163 36,7 %	115 25,9 %
	16 Paul Fabre	933	54,1 %	153 31,2 %	80 16,3 %	146 29,7 %	112 22,8 %
	17 Shuman (haut)	1 039	63,6 %	72 11,0 %	94 14,4 %	272 41,7 %	214 32,8 %
	18 Schuman (bas)	769	58,9 %	79 17,9 %	63 14,3 %	168 38,1 %	131 29,7 %
	QUARTIER	4 430	61,2 %	491 18,5 %	393 14,8 %	1 035 39,0 %	734 27,7 %
	COMMUNE	15 040	60,9 %	1694 18,9 %	1 041 11,6 %	3 478 38,8 %	2750 30,7 %
SECOND TOUR	14 H. Lebert	1031	58,7 %	102 17,2 %	55 9,3 %	269 45,4 %	166 28,0 %
	15 Grange-Bruyère	658	67,8 %	80 18,1 %	65 14,7 %	173 39,1 %	124 28,1 %
	16 Paul Fabre	933	49,4 %	136 30,1 %	69 15,3 %	131 29,0 %	116 25,7 %
	17 Shuman (haut)	1 039	62,0 %	68 10,6 %	76 11,9 %	248 38,8 %	248 38,8 %
	18 Schuman (bas)	769	57,2 %	74 16,8 %	60 13,6 %	153 34,8 %	153 34,8 %
	QUARTIER	4 430	57,9 %	460 17,8 %	325 12,6 %	974 37,7 %	827 32,0 %
	COMMUNE	15 040	59,0 %	1 523 17,2 %	916 10,3 %	3 399 38,3 %	3 039 34,2 %
	NOMBRE D'ELUS		3		1	25	6

LE CALENDRIER DU COMITE DE QUARTIER

DIMANCHE 27 AVRIL

30^{ème} FOIRE au LIVRE et BROCANTE sur la place Soubeyrat
Collecte des livres les samedis 12, 19 et 26 avril sur le marché entre 9h et 12h

SAMEDI 28 JUIN

FEUX de la St JEAN sur la place St-Luc et repas de Quartier
Soirée précédée par le défilé du groupe de Ste Foy – Vaulx en Velin qui participera à la biennale de la danse en septembre

AUTRES MANIFESTATIONS

DIMANCHE 27 AVRIL

Parcours du Cœur dans le vallon des Prés

VENDREDI 6 JUIN à 20 h

« Croqu'Livres » (échanges autour d'un livre) au Point Lecture Associatif — ouvert à tous

SAMEDI 28 JUIN

Matinée « Portes Ouvertes » à la Maison Communale des Bruyères

FORMULAIRE DE SOUTIEN

Le coût de ce numéro est d'environ 1 000 €.

Si vous souhaitez que QUARTIER LIBRE continue à vivre, vous pouvez le soutenir financièrement.

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

J'ADHÈRE AU COMITE DE QUARTIER PROVINCES-CHAVRIL et je verse la cotisation de 5 € pour l'année 2008

JE SOUTIENS LE JOURNAL en versant la somme de _____ €